

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 01064 Numéro SIREN : 341 516 953 Nom ou dénomination : 3P FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2021 sous le numéro de dépôt 15446

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS 3P FRANCE
10 avenue du Fief
95075 CERGY PONTOISE CEDEX
NAF : 4649Z-
Siret : 34151695300021

Certifié conforme
Rosay



83 - 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web, www.fcn.fr

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	8 553	7 833	721	3 033
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	683	175	509	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	173 883	156 201	17 682	23 137
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	1 407		1 407	1 407
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	4 157		4 157	4 157
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	188 684	164 208	24 476	31 734
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	167 582		167 582	158 391
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	730 118		730 118	728 051
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>	212		212	373
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				7 138
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	7 174		7 174	7 269
<i>Autres créances</i>				2 518
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				9 278
<i>Disponibilités</i>	1 284 115		1 284 115	1 201 879
<i>Charges constatées d'avance</i>	5 950		5 950	4 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 195 150		2 195 150	2 119 107
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 383 834	164 208	2 219 626	2 150 840

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	263 500	263 500
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	26 350	26 350
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	923 267	1 037 717
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	179 544	85 550
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 392 661	1 413 117
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	58 556	9 639
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	560 516	579 806
<i>Personnel</i>	37 772	29 662
<i>Organismes sociaux</i>	41 384	42 207
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	39 135	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	80 079	65 117
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 988	3 549
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	206 359	140 536
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	1 535	7 743
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	826 965	737 723
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 219 626	2 150 840

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>	3 775 883	3 113 133	662 750	21,29
<i>Production vendue</i>	109 253	127 276	-18 023	-14,16
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	18 406	15 640	2 765	17,68
Total	3 903 541	3 256 048	647 493	19,89
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	2 733 501	2 302 978	430 523	18,69
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-9 190	-48 401	39 211	-81,01
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	49 350	21 115	28 236	133,73
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	420 339	418 308	2 031	0,49
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	15 248	10 783	4 465	41,41
<i>Salaires et Traitements</i>	300 624	309 252	-8 628	-2,79
<i>Charges sociales</i>	128 314	129 145	-831	-0,64
<i>Amortissements et provisions</i>	9 909	14 066	-4 157	-29,56
<i>Autres charges</i>	13 383	4 208	9 175	218,03
Total	3 661 479	3 161 454	500 025	15,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	242 062	94 594	147 468	155,90
<i>Produits financiers</i>	4 240	10 555	-6 314	-59,83
<i>Charges financières</i>	560	631	-71	-11,25
Résultat financier	3 680	9 924	-6 244	-62,91
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	245 743	104 518	141 224	135,12
<i>Produits exceptionnels</i>	353	8 505	-8 152	-95,85
<i>Charges exceptionnelles</i>	353	6 239	-5 886	-94,35
Résultat exceptionnel		2 266	-2 266	-100,00
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	66 199	21 234	44 965	211,76
RESULTAT DE L'EXERCICE	179 544	85 550	93 994	109,87

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 219 626 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 179 544 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table prescrite par le code des assur.TH0002/TF0002

 Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 553			8 553
Immobilisations incorporelles	8 553			8 553
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143	541		683
– Installations générales, agencements aménagement divers	132 280			132 280
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 494	2 110		41 604
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	171 916	2 650		174 567
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 407			1 407
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 157			4 157
Immobilisations financières	5 564			5 564
ACTIF IMMOBILISE	186 034	2 650		188 684

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 520	2 313		7 833
Immobilisations incorporelles	5 520	2 313		7 833
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143	32		175
– Installations générales, agencements aménagements divers	116 384	2 288		118 672
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 254	5 276		37 530
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	148 780	7 596		156 376
ACTIF IMMOBILISE	154 300	9 909		164 208

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 748 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 377		1 377
Prêts			
Autres	4 157		4 157
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	730 118	730 118	
Autres	7 386	7 386	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 950	5 950	
Total	748 988	743 454	5 534
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	129 924
<i>Autres créances</i>	
<i>Disponibilités</i>	
Total	129 924

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 263 500,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 527,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 768 409 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	560 516	560 516		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	206 359	206 359		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	1 535	1 535		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	768 409	768 409		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 042
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	54 527
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	1 535
Total	69 103

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
<i>Charges d'exploitation</i>	5 950
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Total	5 950

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

Le règlement ANC n°2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture) prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier, mais obligatoirement en résultat d'exploitation. Depuis l'exercice 2017, la société 3p france enregistre les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes 656 et 756 au lieu des comptes 666 et 766.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79144100 – Avantage nature véhicule	7 092	
Transfert de charges d'exploitation	7 092	
Total	7 092	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	353	
Transfert de charges		353
TOTAL	353	353

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal – 31%</i>	
<i>Taux Normal – 28 %</i>	216 756
<i>Taux Réduit – 15 %</i>	38 120
<i>Plus-Values à LT – 15 %</i>	
<i>Concession de licences – 10 %</i>	
<i>Contribution locative – 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Compétitivité Emploi</i>	
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	212
Autres imputations	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	3	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	2	
<i>Ouvriers</i>		
Total	5	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 274 euros

La société a souscrit un contrat Indemnités de fin de Carrière (IFC) auprès de l'assureur AXA en 2015.

Au 31/12/20, l'épargne valorisée s'élève à 21.819 €.

L'engagement IFC au 31/12/2020 calculé selon les hypothèses actuarielles retenues précédemment s'élève à 102.093 €, soit un engagement net pour la société de 80.274 €.

3P FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 263 500 €
Siège social : ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief Bât C
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
341 516 953 RCS PONTOISE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 179 544 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 179 544 €
- En totalité au compte "autres réserves" : 179 544 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019	200 000 €, soit 400 € par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 000 € dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 198 000 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	-
Exercice clos le 31 décembre 2017	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2021


Certifié conforme
Le Président

3P FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

CALISSEO

SIEGE SOCIAL : 20, AVENUE CHARLES DE GAULLE – 92200 NEILLY SUR SEINE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 10.000 EUROS – RCS NANTERRE 503 418 428

www.calisseo.fr



3P FRANCE

Siège Social : ZI « Les Béthunes » avenue du Fief – 95310 Saint-Ouen-L'Aumône
Société par actions simplifiée au capital de 263.500,00 euros
N° Siren : 341 516 953

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3P FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le paragraphe « Conséquences de l'évènement COVID 19 » traitant de l'impact de la crise sanitaire sur votre société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de

présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 29 mai 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

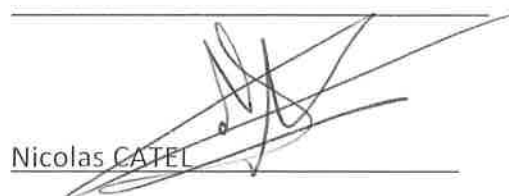
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly sur Seine, le 11 juin 2021,

Le Commissaire aux comptes

CALISSEO


Nicolas CATTEL

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS 3P FRANCE

10 avenue du Fief

95075 CERGY PONTOISE CEDEX

NAF : 4649Z-

Siret : 34151695300021



83 - 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tel : 01 40 00 54 70

Fax : 01 40 00 54 70

calisséo

Cabinet d'audit et d'expertise comptable
20 Avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Capital 10 000€ - RCS Nanterre 508 418 428
www.calisseo.fr

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 553	7 833	721	3 033
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	683	175	509	
Autres immobilisations corporelles	173 883	156 201	17 682	23 137
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 407		1 407	1 407
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 157		4 157	4 157
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	188 684	164 208	24 476	31 734
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	167 582		167 582	158 391
Créances				
Clients et comptes rattachés	730 118		730 118	728 051
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	212		212	373
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 138
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 174		7 174	7 269
Autres créances				2 518
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				9 278
Valeurs mobilières de placement				1 201 879
Disponibilités	1 284 115		1 284 115	
Charges constatées d'avance	5 950		5 950	4 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 195 150		2 195 150	2 119 107
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 383 834	164 208	2 219 626	2 150 840

calisseo

Cabinet d'audit et d'expertise comptable
 20 Avenue Charles De Gaulle
 92200 Neuilly-sur-Seine
 Capital 10 000€ - RCS Nanterre 503 218 428
 www.calisseo.fr

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	263 500	263 500
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	26 350	26 350
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	923 267	1 037 717
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	179 544	85 550
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 392 661	1 413 117
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	58 556	9 639
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	560 516	579 806
<i>Personnel</i>	37 772	29 662
<i>Organismes sociaux</i>	41 384	42 207
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	39 135	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	80 079	65 117
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 988	3 549
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	206 359	140 536
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	1 535	7 743
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	826 965	737 723
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 219 626	2 150 840

calisséo

Cabinet d'audit et d'expertise comptable
 20 Avenue Charles De Gaulle
 92200 Neuilly-sur-Seine
 Capital 10 000€ - RCS Nanterre 503 413 423
 www.calisseo.fr

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>	3 775 883	3 113 133	662 750	21,29
<i>Production vendue</i>	109 253	127 276	-18 023	-14,16
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	18 406	15 640	2 765	17,68
Total	3 903 541	3 256 048	647 493	19,89
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	2 733 501	2 302 978	430 523	18,69
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	-9 190	-48 401	39 211	-81,01
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	49 350	21 115	28 236	133,73
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	420 339	418 308	2 031	0,49
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	15 248	10 783	4 465	41,41
<i>Salaires et Traitements</i>	300 624	309 252	-8 628	-2,79
<i>Charges sociales</i>	128 314	129 145	-831	-0,64
<i>Amortissements et provisions</i>	9 909	14 066	-4 157	-29,56
<i>Autres charges</i>	13 383	4 208	9 175	218,03
Total	3 661 479	3 161 454	500 025	15,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	242 062	94 594	147 468	155,90
<i>Produits financiers</i>	4 240	10 555	-6 314	-59,83
<i>Charges financières</i>	560	631	-71	-11,25
Résultat financier	3 680	9 924	-6 244	-62,91
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	245 743	104 518	141 224	135,12
<i>Produits exceptionnels</i>	353	8 505	-8 152	-95,85
<i>Charges exceptionnelles</i>	353	6 239	-5 886	-94,35
Résultat exceptionnel		2 266	-2 266	-100,00
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	66 199	21 234	44 965	211,76
RESULTAT DE L'EXERCICE	179 544	85 550	93 994	109,87

calisséo

Cabinet d'audit et d'expertise comptable
 20 Avenue Charles De Gaulle
 92200 Neuilly-sur-Seine
 Capital 10 000€ - RCS Nanterre 500 418 428
 www.calisseo.com

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3P FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 219 626 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 179 544 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'usage.



 Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table prescrite par le code des assur. TH0002/TF0002



Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

calisséo

Cabinet d'audit et d'expertise comptable
20 Avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Capital 10 000€ - RCS Nanterre 503 418 428
www.calisséo.fr

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 553			8 553
Immobilisations incorporelles	8 553			8 553
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143	541		683
– Installations générales, agencements aménagements divers	132 280			132 280
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 494	2 110		41 604
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	171 916	2 650		174 567
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 407			1 407
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 157			4 157
Immobilisations financières	5 564			5 564
ACTIF IMMOBILISE	186 034	2 650		188 684

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 520	2 313		7 833
Immobilisations incorporelles	5 520	2 313		7 833
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	143	32		175
– Installations générales, agencements aménagements divers	116 384	2 288		118 672
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 254	5 276		37 530
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	148 780	7 596		156 376
ACTIF IMMOBILISE	154 300	9 909		164 208

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 748 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 377		1 377
Prêts			
Autres	4 157		4 157
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	730 118	730 118	
Autres	7 386	7 386	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 950	5 950	
Total	748 988	743 454	5 534
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	129 924
<i>Autres créances</i>	
<i>Disponibilités</i>	
Total	129 924

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 263 500,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 527,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 768 409 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	560 516	560 516		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	206 359	206 359		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	1 535	1 535		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	768 409	768 409		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

calisséo

Cabinet d'audit et d'expertise comptable
20 Avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Capital 10 000€ - RCS Nanterre 502 418 428
www.calisseo.fr

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 042
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	54 527
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	1 535
Total	69 103

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
<i>Charges d'exploitation</i>	5 950
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
Total	5 950

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 300 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

Le règlement ANC n°2015-05 (relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture) prévoit que les écarts de change sur créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier, mais obligatoirement en résultat d'exploitation. Depuis l'exercice 2017, la société 3p france enregistre les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales en résultat d'exploitation dans les nouveaux comptes 656 et 756 au lieu des comptes 666 et 766.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79144100 – Avantage nature véhicule	7 092	
Transfert de charges d'exploitation	7 092	
Total	7 092	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	353	
Transfert de charges		353
TOTAL	353	353

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal – 31 %</i>	
<i>Taux Normal – 28 %</i>	216 756
<i>Taux Réduit – 15 %</i>	38 120
<i>Plus-Values à LT – 15 %</i>	
<i>Concession de licences – 10 %</i>	
<i>Contribution locative – 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Compétitivité Emploi</i>	
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	212
Autres imputations	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	3	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>		
<i>Employés</i>	2	
<i>Ouvriers</i>		
Total	5	

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 80 274 euros

La société a souscrit un contrat Indemnités de fin de Carrière (IFC) auprès de l'assureur AXA en 2015.

Au 31/12/20, l'épargne valorisée s'élève à 21.819 €.

L'engagement IFC au 31/12/2020 calculé selon les hypothèses actuarielles retenues précédemment s'élève à 102.093 €, soit un engagement net pour la société de 80.274 €.